

Réactualisation des connaissances concernant la facturation aux organismes d'assurances
maladie et organismes complémentaires

Réglementation du Bureau des Entrées

Du lundi 5 au jeudi 8 septembre 2011

Au SiiH – Salle de la Lys

De 9h00 à 16h30



Conseil,
expertise, animation



Assistance aux
applications métier



Infrastructure,
hébergement

Programme :

- **Rappel des différentes structures d'hospitalisation, mouvements et conséquences de la circulaire sur « les actes frontières » :**
 - Hospitalisation complète et de semaine, de jour, Dossiers gérés en séances
 - **Les règles de gestion en hospitalisation et en soins externes :**
 - Grands régimes d'assurance maladie, Gestion des risques, Taux de prise en charge, Présomption de droits et demande de prise en charge, Situation précaires et patients étrangers
 - **Les mouvements et les liens avec le PMSI**
 - Admissions, Mutations, Permissions, Sorties
 - **Les règles de facturation**
 - Principe du décompte des journées, Ticket modérateur et exonérations, Forfait journalier et exonérations, Soins externes
 - **La réforme de l'assurance maladie :**
 - Participation forfaitaire de 1 euro, Parcours de soins, Ticket modérateur forfaitaire de 18 euros, Franchises médicales
- Les nouvelles règles de facturation
- La facturation au G.H.S. : du codage du séjour à l'élaboration du G.H.S.
 - Le fichier RSFACE et les éléments de facturation des consultations externes
 - Les D.M.I. – les médicaments coûteux
- **Rappels des principes de la tarification à l'activité dans les établissements de santé :**
 - Les objectifs de la réforme, La C.C.A.M. , Codage P.M.S.I.
 - **Financement des établissements publics de santé**
 - du budget global à la tarification à l'activité par de nouveaux mécanismes de financement
 - l'allocation budgétaire
 - Taux de conversion et conséquences de sa suppression
 - Déclaration d'activité à l'A.R.H.
 - Coefficient de transition.
 - **Télétransmission**
 - les normes de télétransmission (B2 2003 – B2 2005 avec chiffrage de données)
 - **Régie de recettes**
 - **I.V.G**
 - **Clôture d'exercice**
 - **Activité libérale**

Public :

Agents des BE, Agents en charge de la facturation et du contentieux, Cadres de proximité

Tarif :

- Adhérents SiiH : 1 224 € nets
- Non adhérents : 1 344 € HT

Inscription